

Règlement du Service d'hébergement et du Service complémentaire

I. Dispositions générales

1. Par Règlement, il y a lieu de comprendre le Règlement du Service d'hébergement et du Service complémentaire, ainsi que les documents auxquels il fait référence, à savoir la liste de prix, la spécification du service, les paramètres de sécurité et les Conditions générales.
2. Le service d'hébergement est un service consistant à permettre au client d'utiliser des fonctionnalités conformes à l'offre et aux paramètres de sécurité présentés à l'adresse : <https://www.netart.com>. Le prix du service d'hébergement est fixé conformément à la liste de prix publiée sur le site <https://www.netart.com>.
3. Les termes à initiale majuscule qui ne sont pas définis dans le présent Règlement ont la signification qui leur est donnée dans les CG.

II. Commande du Service

1. Pour commander le Service d'hébergement ou un Service complémentaire, le Client remplit une demande électronique de commande de service ou commence à utiliser directement le service.
2. La passation de commande ou le début d'utilisation du service équivaut à une conclusion d'accord entre le client et netart.com pour la fourniture du service d'hébergement ou du service complémentaire aux conditions indiquées dans le règlement, la liste de prix, l'offre et les paramètres de sécurité.
3. En concluant le contrat, le Client déclare avoir lu et approuvé toutes les dispositions du Règlement, de la liste de prix, de l'offre et des paramètres de sécurité.

III. Disponibilité du Service

La société netart.com garantit la disponibilité du service d'hébergement et du service complémentaire au niveau spécifié dans les conditions générales.

IV. Utilisation du Service

1. Le client déclare :
 - a) détenir les droits nécessaires pour utiliser le logiciel installé par ses soins pour le Service d'hébergement et le Service complémentaire,
 - b) s'engager à ne pas utiliser le Service d'hébergement ou le Service complémentaire de façon contraire à son utilisation prévue et à ses paramètres spécifiés,
 - c) s'engager à ne pas utiliser le Service d'hébergement ou le Service complémentaire comme dépôt de données, en particulier comme miroir d'un autre serveur à des fins de stockage de données,
 - d) s'engager à ne pas exécuter, sur le Service d'hébergement ou le Service complémentaire, de processus fonctionnant en arrière-plan en continu, en particulier ceux dont le seul but est de télécharger sur le serveur des données de l'Internet, de peer2peer, de peer2mail ou d'autres réseaux de diffusion de données,
 - e) s'engager à ne pas utiliser le Service d'hébergement ou le Service complémentaire pour envoyer des communications commerciales non sollicitées (spam),
 - f) s'engager à ne pas utiliser le service d'hébergement ou le service complémentaire pour attaquer ou perturber le fonctionnement d'autres serveurs sur Internet ou le réseau netart.com (par ex. attaques DoS),
 - g) s'engager à ne pas utiliser le Service d'hébergement ou le Service complémentaire pour stocker des sauvegardes de données,
 - h) s'engager à ne pas placer sur le Service d'hébergement ou le Service complémentaire des éléments (par exemple des fichiers de données ou d'images) utilisés par d'autres sites qui ne sont pas hébergés sur le Service d'hébergement ou le Service complémentaire du Client,
 - i) s'engager à ne pas utiliser le Service d'hébergement ou le Service complémentaire pour afficher ou diffuser des informations à contenu illégal ou pour héberger des sites à contenu de type warez.
2. Le Client est responsable de la mise à jour de toutes les applications installées dans le cadre du Service d'hébergement ou du Service complémentaire.
3. Pour utiliser des applications externes sur le service d'hébergement ou le service complémentaire, le client est tenu d'accepter les conditions de licence disponibles sur les sites des fournisseurs de ces applications.

V. Dispositions finales

1. Le service d'hébergement et le service complémentaire ne peuvent être fournis qu'aux clients qui utilisent le portail client conformément aux dispositions des conditions générales. Pour que le service d'hébergement et un service complémentaire soient fournis par netart.com au client, ce dernier doit accepter les conditions générales.
2. Seules les dispositions du droit matériel de la République de Pologne s'appliquent à la relation entre netart.com et le client. La disposition ci-dessus ne limite pas les droits obtenus en vertu de la loi par le Consommateur résidant sur le territoire de l'Union européenne.
3. Tous les litiges résultant du contrat entre le client et netart.com et qui ne peuvent pas être résolus par voie de réclamation seront réglés par le tribunal compétent pour le siège social de netart.com. Le lieu de prestation du service est le siège social de netart.com.
4. La langue utilisée pour la conduite et le règlement des litiges visés au point V.3 ci-dessus et résolus par les tribunaux polonais est le polonais.

5. Pour les questions non réglées dans le Règlement, les dispositions des Conditions générales sont d'application.
6. Date de la présente version du règlement : 06.03.2024.

Regulations of the Hosting Service and Additional Service

I. General Provisions

1. The Regulations mean the Regulations of the Hosting Service and the Additional Service and the documents referred to in these Regulations, i.e. the price list, the service specification and the General Terms and Conditions.
2. The Hosting Service is a service of giving the Client the use of functionalities according to the offer and security parameters posted on <https://www.netart.com>. The fee for providing the Hosting Service is determined according to the price list provided at <https://www.netart.com>.
3. Any capitalised terms not defined in these Regulations will have the meanings given to them in the General Terms and Conditions.

II. Ordering the Service

1. Ordering the Hosting Service or the Additional Service involves the Client filling in an electronic service order request or proceeding to use the service directly.
2. Placing an order or joining the service is equivalent to concluding an agreement between the Client and netart.com for the provision of the Hosting Service or the Additional Service on the terms and conditions specified in the Regulations, price list, offer and security parameters.
3. By concluding the contract, the Client declares that they have read and accept all provisions of the Regulations, price list, offer and security parameters.

III. Service Availability

netart.com guarantees the Availability of the Hosting Service and Additional Service at the level specified in the General Terms and Conditions.

IV. Use of the Service

1. The Client declare that they:
 - a) will have the necessary authorisation to use the self-installed software on the Hosting Service and the Additional Service,
 - b) will not use the Hosting Service or the Additional Service contrary to its purpose and specified parameters,
 - c) will not use the Hosting Service or Additional Service as a data repository, in particular as a mirror of another server, for data storage,
 - d) will not run on the Hosting Service or Additional Service any processes running continuously in the background, in particular those whose sole purpose is to download data from the internet to the server, from peer2peer, peer2mail or other networks for data distribution,
 - e) will not use the Hosting Service or Additional Service to send unsolicited commercial information (spam),
 - f) will not use the Hosting Service or Additional Service to attack or interfere with other servers located on the internet or the netart.com network (e.g. DoS attacks),
 - g) will not use the Hosting Service or Additional Service to store data backup,
 - h) will not place on the Hosting Service or Additional Service any elements (e.g. data or graphic files) used by other services not hosted within the Client's Hosting Service or Additional Service,
 - i) will not use the Hosting Service or Additional Service to post or distribute information featuring unlawful content or to post services with warez content.
2. The Client will be responsible for self-updating all applications installed on the Hosted Service or Additional Service.
3. As a prerequisite for the use of third-party applications on the Hosting Service or Additional Service, the Client shall accept the provisions of the licences available through the websites of the providers of these applications.

V. Final provisions

1. The Hosting Service and the Additional Service may be provided only to Clients who use the Client Panel according to the provisions of the General Terms and Conditions. The condition for the provision of the Hosting Service and the Additional Service by netart.com to the Client is that the Client accepts the General Terms and Conditions.
2. The relationship between netart.com and the Client is governed exclusively by the provisions of the substantive law of the Republic of Poland. The above provision shall not limit the rights acquired under the law by a Consumer residing in the territory of the European Union.
3. Any disputes that may arise from the agreement between the Client and netart.com, which cannot be resolved using the complaint procedure, will be settled by a common court of law with jurisdiction over the seat of netart.com. The place of provision of the service is the registered office of netart.com.
4. The language applicable to the conduct and settlement of disputes referred to in Section V.3 above and settled by Polish courts, shall be Polish.
5. For matters not regulated in the Regulations, the provisions of the General Terms and Conditions will apply.
6. Regulations as of 05.10.2023.